



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

PACTE TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PTRTE

Mulhouse Alsace Agglomération

MULHOUSE-ALSACE.FR

PACTE TERRITORIAL DE RELANCE
ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Mulhouse Alsace Agglomération

SIGNATAIRES




**PRÉFET
DU HAUT-RHIN**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE


ALSACE
Collectivité
européenne



Pacte territorial de Relance et de Transition Écologique (PTRTE) Mulhouse Alsace Agglomération

Une **démarche** d'accompagnement territorial et de simplification des contractualisations **menée conjointement par l'État et la Région Grand Est et associant la Collectivité Européenne d'Alsace (CeA)**. Elle est issue de la convergence du Contrat territorial de relance et de transition écologique (CRTE) porté par l'État et du Pacte territorial porté par le Conseil régional, il porte le nom de **Pacte territorial de relance et de transition écologique (PTRTE)**. Ces PTRTE incarnent le **partenariat inédit de l'État et du Conseil Régional** qui co-animent la démarche et partagent une volonté de simplification, d'efficacité et d'accompagnement sur-mesure, au service des projets des territoires pour une relance durable. Cette relance durable s'inscrit dans les orientations du **Business Act** et du **Schéma régional de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)** de la Région Grand Est, approuvé en janvier 2020 et dont la pertinence a été renforcée par la crise sanitaire COVID-19.

Le PTRTE se déploie dès 2021 en conformité avec :

- la circulaire du Premier ministre du 20 novembre 2020, précisant les modalités de mise en œuvre des CRTE sur le territoire national ;
- la délibération du Conseil Régional du 12 décembre 2019, sur le Pacte territorial Grand Est ;
- l'accord de relance État-Région approuvé le 17 décembre 2020 en séance plénière (délibération n°20SP-2065), et signé le 30 mars 2021 par l'État et la Région.



SOMMAIRE

1. Contexte et objectifs du Pacte pour l'État, la Région et la CeA	06
2. Portée et contenu du Pacte de Mulhouse Alsace Agglomération au 20 juillet 2021	07
2.1 Périmètre géographique de contractualisation	07
2.2 Convergence progressive des contractualisations préexistantes	07
2.3 Stratégie de développement du territoire	08
• Diagnostic territorial de m2A	08
• Projet de territoire de m2A	14
• Projet de territoire de la ville-centre	20
3. Processus de choix et de financement des projets	25
4. Les engagements des partenaires	26
5. Gouvernance du pacte à l'échelle locale et supra	28

ANNEXES - Documents remis à part

- *Annexe 1 : Bilan écologique du territoire*
- *Annexe 2 : La stratégie Blue Industrie (Axe 2 du projet de territoire de m2A)*
- *Annexe 3 : Enseignement supérieur : un partenariat avec l'UHA inscrit dans la durée (Axe 2 du projet de territoire de m2A)*
- *Annexe 4 : Le rayonnement des musées et sites touristiques de m2A (Axe 2 du projet de territoire de m2A)*
- *Annexe 5 : Une politique territoriale de santé (Axe 3 du projet de territoire de m2A)*
- *Annexe 6 : Tableau des projets structurants m2A*
- *Annexe 7 : Tableau des projets structurants Ville de Mulhouse*
- *Annexe 8 : Tableau des projets des Communes*

Contexte et objectifs du Pacte pour l'État, la Région et la CeA

- Une volonté commune de l'État et de la Région **d'accompagner les territoires en proximité, en tenant compte de leurs spécificités et de leurs trajectoires**, en s'inscrivant dans la durée du mandat local (6 ans).
- Un objectif inédit de **convergence, de visibilité et de transversalité dans la lecture et le déploiement des programmes et politiques sur le territoire** :
 - Le Pacte n'est pas une contractualisation de plus, mais une approche globale et intégratrice des contractualisations existantes entre le territoire, la Région, la Collectivité européenne d'Alsace, l'État et ses opérateurs ;
 - Il est cohérent avec les objectifs de simplification énoncés dans l'accord de partenariat État-Régions de 2020.
- Un support pour la **déclinaison locale d'orientations stratégiques partagées** entre l'État et la Région :
 - 3 orientations stratégiques** à croiser et prendre en compte dans la stratégie du territoire :
 - **Transition énergétique et ÉCOLOGIQUE (avec bilan écologique)**
 - **COHÉSION territoriale et coopérations** (maillage territorial en centralités, équipements, services, santé, sport, loisirs... et coopération entre territoires)
 - **ÉCONOMIE plurielle ancrée dans les territoires** (de proximité, productive, relocalisation...)
- **Une cohérence avec les stratégies nationales, régionales et locales**
 - Au niveau national : France Relance, Agenda rural, Territoires d'Industrie, Agenda national pour le Climat, Stratégie pauvreté...
 - Au niveau régional : CPER, SRADDET, SRDEII et Business Act, CPRDFOP, Stratégie Régionale Biodiversité, Feuille de route Santé, Schéma Régional de Développement du Tourisme, Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, Schéma Régional de développement du Sport...
 - Au niveau infrarégional : Schéma interdépartemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public, Documents d'aménagement et d'urbanisme (SCoT), Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET),
 - Au niveau départemental : Une cohérence avec la politique de soutien aux territoires de la Collectivité européenne d'Alsace, au travers des contrats départementaux dans le Bas-Rhin et de la Politique de développement territorial dans le Haut-Rhin poursuivis en 2021. La CeA élaborera une politique d'accompagnement des projets de territoire qui sera définie d'ici fin 2021.

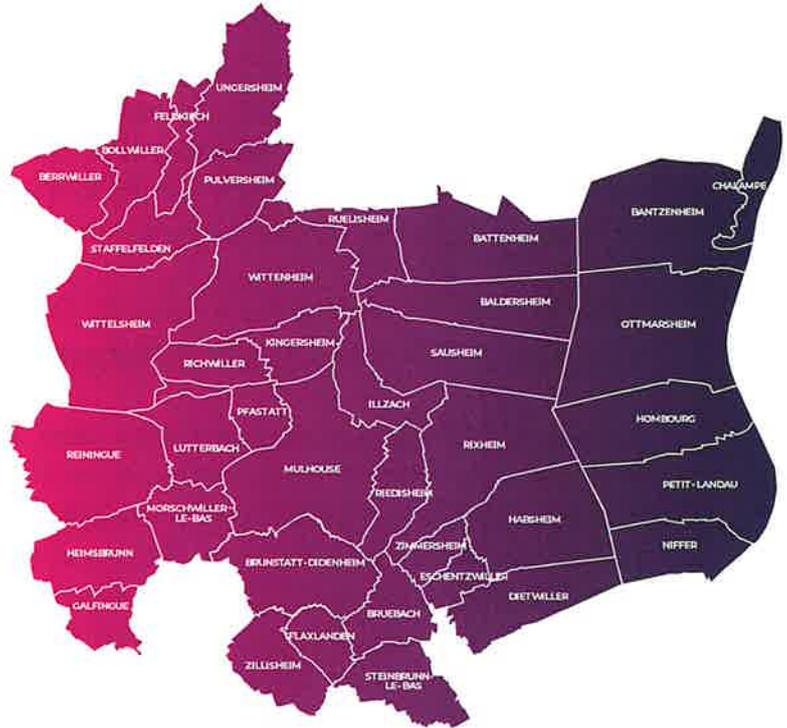
2.

Portée et contenu du Pacte de Mulhouse Alsace Agglomération au 20 juillet 2021

2.1 Périmètre géographique de contractualisation

Le Pacte couvre donc l'EPCI : **Mulhouse Alsace Agglomération - m2A.**

Ce périmètre regroupe 39 communes pour une population de 280 000 habitants.



2.2 Convergence progressive des contractualisations préexistantes

Contrats de référence intégrés dans le PTRTE

Intitulé du contrat intégré au PTRTE	Date de signature du contrat ou du dernier avenant	Échelle du contrat
POCE	Février 2019	Mulhouse Alsace Agglomération
Territoire d'Industrie Sud Alsace	Mars 2019	11 EPCI du Sud Alsace dont m2A
Projet partenarial aménagement	Décembre 2020	Mulhouse Alsace Agglomération

Le présent Pacte ne remet pas en cause les engagements des contrats préexistants, qui ne seraient pas intégrés dans le PTRTE. Pour autant, il vise à éviter la juxtaposition des comités de pilotage et la redondance des projets dans plusieurs contrats.

Le Pacte n'est pas un document figé. Les parties prenantes s'engagent à poursuivre la démarche de simplification/intégration des contrats préexistants et à venir, autour de projets prioritaires et structurants.

2.3 Stratégie de développement du territoire

Stratégie du territoire

Diagnostic territorial m2A

Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) est la 3ème agglomération la plus peuplée du Grand Est. Carrefour entre les bassins rhénan et rhodanien, elle est fortement liée aux agglomérations de Bâle (CH), Fribourg (DE) ou Belfort-Montbéliard. Mulhouse pèse pour 40% de sa population et 61% de ses emplois. Son héritage industriel marque l'image du Sud Alsace et sert ses opportunités de relance.

1. Économie plurielle ancrée dans les territoires

L'héritage industriel, levier de développement économique local

Les secteurs des services et du commerce pèsent ensemble 69,5% de l'emploi salarié de m2A. Ses fonctions métropolitaines et en R&D sont sous la moyenne nationale. L'industrie reste présente, mais tend à une spécialisation qui la fragilise.

Secteur numérique en devenir, industries créatives et vertes - filières bouleversées par la crise du COVID - peuvent s'appuyer sur des sites industriels existants ou à requalifier pour transformer l'économie locale. La montée en régime nécessite des investissements publics (dépollution, infrastructures, rénovation urbaine...).

Industrie du futur & numérique : renouveler l'ADN entrepreneurial

m2A comptait près de 15 000 emplois industriels en 2017, concentrés sur la bande rhénane, l'Île Napoléon-PSA et Mulhouse.

Le territoire se positionne dans le numérique appliqué à l'industrie, principalement sur le **Village Industriel Fonderie** à Mulhouse.

Ce campus urbain regroupe les acteurs de l'écosystème local d'innovation dans l'Industrie du Futur (**KMØ**, UHA, Campus Industrie 4.0...). Plusieurs événements et animations valorisent les savoir-faire locaux : Salon BE 4.0, Makerfight... Ce cluster nécessite une continuité des investissements pour asseoir son rôle dans le numérique, et diversifier l'économie locale.



Formation & innovation : monter en compétences

La population de l'agglomération accumule un **déficit de formation**. Près d'un tiers n'est pas diplômée, et 13,3 % est au chômage (2016). Près d'un quart de ses jeunes est sans diplôme et sans emploi, pour un faible taux d'activité. Mulhouse est encore plus touchée. Des acteurs de l'enseignement supérieur et continu (école 42, UHA 4.0, CNAM...) offrent des formations innovantes pour rapprocher filières porteuses et population. Une dynamique à renforcer pour assurer la réinvention économique du territoire.



L'Université de Haute-Alsace (UHA) est à la pointe dans les domaines historiques du textile, ou de la chimie (Grandes écoles), et profite du réseau transfrontalier d'universités EUCOR. Le nombre d'étudiants augmente, mais reste deux fois moindre qu'à Bâle (CH). Très localisés, 72% des étudiants vivent chez leurs parents. La faible vie étudiante est un déficit, sa dynamique d'innovation dans l'offre de formation (**Learning Center**, UHA 4.0...) une chance à saisir.

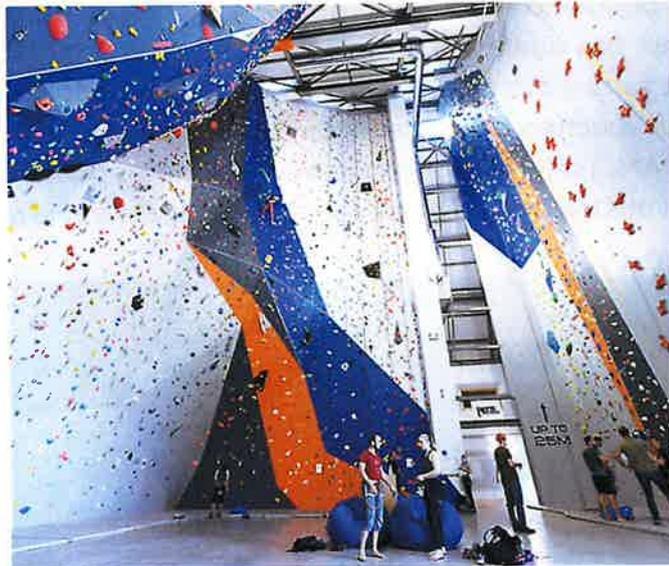
Industries vertes : la transition écologique comme levier économique

Les grands sites industriels locaux et voisins (Fessenheim) sont des opportunités pour la transition écologique du territoire. Plusieurs projets d'écologie industrielle et de production énergétique innovante (hydrogène décarboné, **méthanisation**, réseaux de chaleur...), ainsi qu'agro-écologiques (alimentation durable et locale, permaculture, agroforesterie...) débutent. L'enjeu est de passer au concret pour réduire nettement l'impact environnemental du territoire.



Tourisme & Culture : l'agglomération terre d'expérience et de création

Secteurs fragilisés, le tourisme et la culture contribuent au changement d'image, à l'attractivité et la réinvention économique du territoire. Ce dernier peut s'appuyer sur ses paysages et son patrimoine industriel. C'est un carrefour traversé par une variété de voies d'eaux, parcouru de larges forêts, entre trois massifs montagneux. Son histoire industrielle marque tout le Sud Alsace. Ses musées techniques « 1^{er} pôle de musées techniques d'Europe » ont un rayonnement international.



Écomusée, Zoo, Scène Nationale ou festivals (MOMIX, Scènes de Rue...) attirent au-delà de la région. Site majeur, **DMC** débute sa mue en quartier vivant aux activités orientées sur les industries créatives, et l'économie sociale et solidaire (MOTOCO, événements, SALSA...). m2A peut être une terre d'expérience d'un patrimoine vivant.

Promotion & animation du territoire : soutenir les initiatives pour attirer

L'image du territoire est en décalage avec celle des agglomérations voisines. Salon BE:4.0, Makerfight, KM0, DMC participent d'un rayonnement économique à conforter. La revitalisation de son cœur (tram, Mulhouse Grand Centre) et le développement du pôle tertiaire (Gare) accentuent l'effet vitrine et confortent la vocation métropolitaine de m2A. Plateformes d'incubation de projets et réseaux d'acteurs de l'innovation (Tuba, hôtels d'entreprises, pôles de compétitivité...) stimulent les initiatives. L'enjeu d'attractivité économique et résidentielle (frontaliers) demeure pour renforcer les fonctions métropolitaines de m2A.

2. Cohésion territoriale & coopérations

La qualité des services publics, une grande opportunité de relance

Les services publics locaux doivent évoluer pour s'adapter à des modes de vie plus mobiles, individualisés, intercommunaux... ici pour une population plus jeune et plus précaire que la moyenne (revenus médians, taux de pauvreté, QPV...). La rénovation des équipements offre des opportunités **d'économie d'énergie, d'inclusion d'un plus large public et d'attractivité** résidentielle plus forte. La pandémie a accentué la nécessité d'accès à distance, mais aussi de proximité, et remis la santé et la place des seniors dans le débat public local.

Petite enfance & enfance : s'adapter aux évolutions sociales et écologiques

L'agglomération concentre 1/3 des établissements d'accueil des jeunes enfants du département, 118 écoles maternelles, 89 écoles élémentaires et accueille 6 enfants sur 10 du territoire dans ses périscolaires. Les effectifs sont globalement stables, mais l'évolution des modes de vie pousse à **l'adaptation**, pour une population plus défavorisée que la moyenne. Mulhouse en particulier avec 89 % de ses élèves en QPV.

Services publics : poursuivre la dynamique numérique

Mairies, salles associatives, éléments patrimoniaux sont les lieux privilégiés **d'accueil du public**. Comme pour les équipements scolaires, leur rénovation est un levier de transition énergétique, et de cohésion sociale. m2A et plusieurs communes pilotes multiplient les efforts de **numérisation** des services publics, et de réduction de la fracture numérique : wifi public, gestion des risques, participation citoyenne, sites internet, applis, administration et démarches digitales... une dynamique que le territoire peut conforter.

Sport & bien-être : rénover les pratiques

Terre des jeux 2024, m2A offre une belle variété, mais un faible taux d'équipements sportifs pour 1000 habitants (3,1 et 1,9 à Mulhouse), et plusieurs offres de haut-niveau (MON, **Centre Sportif Régional d'Alsace**). Plus de la moitié des équipements date d'avant 1980, et le nombre de licenciés sportifs s'érode au profit d'activités plus libres. L'enjeu est d'assurer la **qualité de service**, par rénovation ciblée des infrastructures et organisation associative.



3. Transition énergétique et écologique



Le territoire de Mulhouse Alsace Agglomération dispose de ressources riches à préserver et développer. Cette démarche s'inscrit dans la continuité de son action depuis de nombreuses années, mais surtout dans l'actualisation de son Plan Climat Nouvelle donne.

Réduire l'impact environnemental du territoire

Très bien doté en infrastructures de transports, et en opportunités de rénovation dans le bâti existant, la transition écologique du territoire passe par **l'utilisation optimisée de ses ressources**. La COVID a illustré les impacts environnementaux dévastateurs des activités humaines (déforestation), mais aussi les opportunités de réduction de la pollution ou changé le rapport à la nature en ville.

Habitat & Foncier : une opportunité de transformation écologique à large échelle

L'habitat et les sites d'activité anciens sont les ressources principales de transition écologique d'une agglomération à faible croissance. Leur « recyclage » nécessite de grands investissements. Dans l'habitat, la longue expérience dans la rénovation urbaine, le tissu urbain en QPV, les grandes copropriétés ou la forte vacance sont des opportunités de **rénovation thermique** à large échelle, à utilité sociale. La réhabilitation de l'habitat ancien est un enjeu majeur d'attractivité résidentielle de la ville centre. La requalification des 72 ha de friches recensées au cœur du tissu urbain est une chance pour un développement urbain sobre en ressources, **l'innovation environnementale**, la gestion des risques et l'amélioration du cadre de vie de la population et de l'image du territoire.

Trame verte & bleue : étoffer la diversité paysagère existante



La variété de voies d'eau et de paysages est une **ressource** pour la qualité de vie, l'attractivité du territoire, et sa transition écologique. 50 à 70% de la population y a accès à 8 minutes à pieds.

Mulhouse Diagonales, le verdissement des équipements et espaces publics communaux, les projets d'agriculture de proximité, la requalification des friches ou le développement d'une trame verte et bleue vont dans ce sens.

L'enjeu est d'accentuer la dynamique.

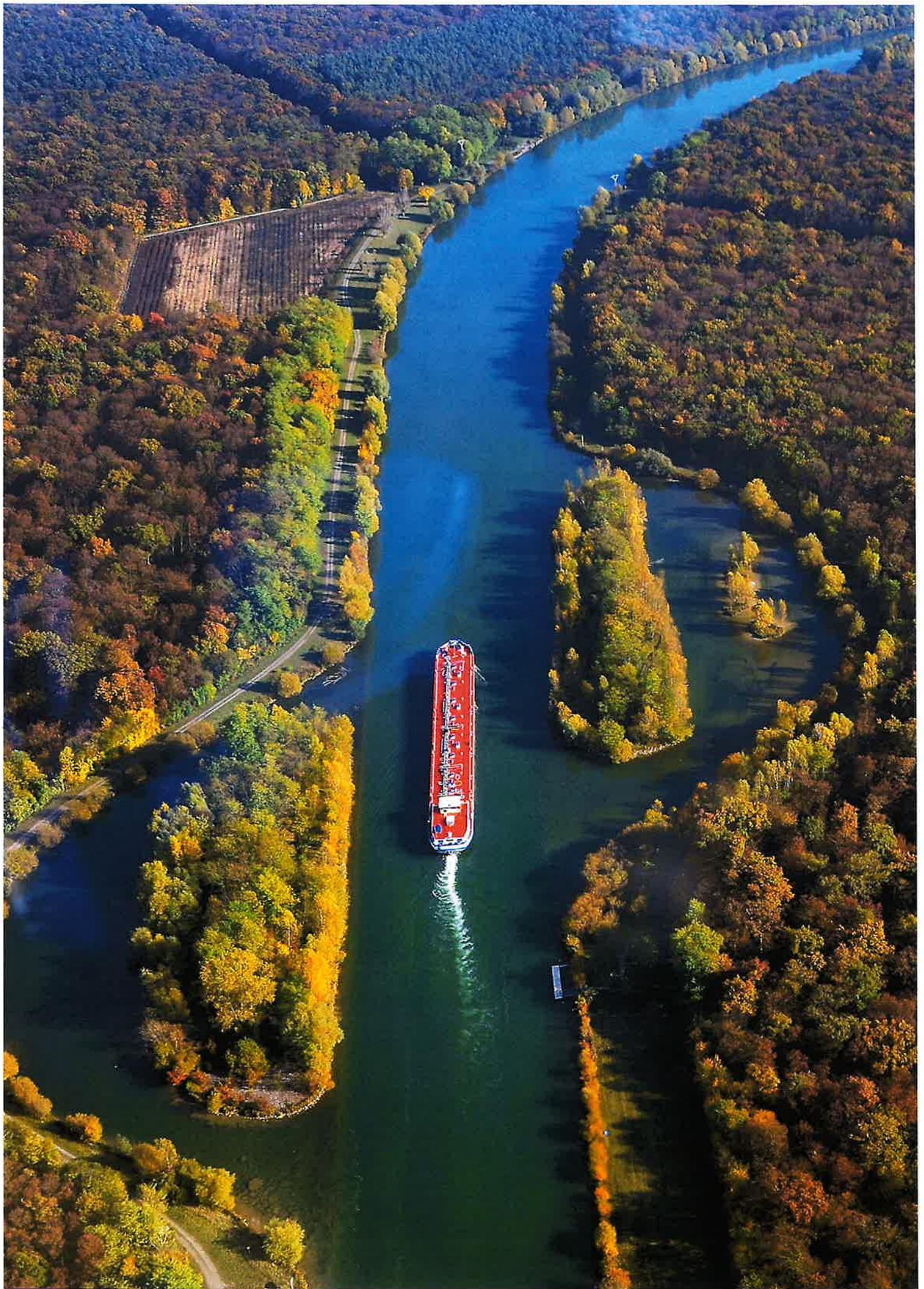
Mobilités : de grandes opportunités de décarbonation à grande échelle et en proximité

Au niveau des mobilités, les opportunités de baisse des émissions sont grandes, dans un territoire à haute pollution atmosphérique. Très facilement accessible en TGV ou en avion (EuroAirport), nœud ferroviaire d'un réseau TER toujours plus performant, 3^e port fluvial de France... les opportunités d'amélioration existent : ouverture à la

concurrence des TER, optimisation tarifaire et multimodale, possible hub ferroviaire avec Fribourg (DE) et Bâle (CH), innovation logistique et portuaire...

A court terme, les mobilités décarbonées (piéton, vélos) sont des leviers d'amélioration de la santé, de facilitation des courts trajets, d'élargissement des espaces de convivialité ou d'aménagements paysagers plus vertueux (éclairage, verdissement...). L'agglomération peut s'appuyer sur un schéma directeur cyclable, des retours d'expérience post COVID, un ring automobile mulhousien opérationnel ou les voiries apaisées mises en place. L'extension du réseau tram et des services **numériques multimodaux** permettrait de compléter le tableau.





Projet de territoire de m2A

Le projet de territoire de m2A se construit autour de 4 axes stratégiques.

AXE 1

La transition énergétique, un territoire de nouvelle donne environnementale

La préservation et la valorisation des ressources et de l'environnement sont une priorité de m2A. Cette priorité se traduit par des actions concrètes comme la mise en œuvre d'un **programme alimentaire territorial** qui privilégie les circuits courts, le développement de fermes urbaines et de maraîchages en agriculture durable et locale. Cette priorité s'exprime aussi à travers la collecte, la réduction et la valorisation des déchets mais aussi à travers la protection des milieux naturels et de la biodiversité et l'éducation à l'environnement. m2A souhaite agir sur la qualité de l'air et de l'eau et sur l'assainissement. Ces deux derniers enjeux se combinent avec la nécessité d'anticiper et d'atténuer les effets du changement climatique sur la ressource.



m2A est un territoire d'innovation énergétique basé sur la sobriété et la souveraineté. L'agglomération souhaite développer et **promouvoir les énergies renouvelables** tels que le photovoltaïque, les projets de méthanisation, l'hydrogène décarboné et créer un centre de recherche dédié aux

énergies de demain. m2A va développer encore les réseaux de chaleur et les centrales thermiques et améliorer la performance énergétique de tous les bâtiments publics (aide au diagnostic, au suivi et à l'optimisation des consommations énergétiques commune par commune).

Au niveau des transports, m2A va faire la **promotion de toutes les mobilités**, en engageant un plan de renouvellement de la flotte des véhicules communautaires (flotte de bus qui migre au biogaz avec station publique) et en favorisant l'usage des transports en commun (accessibilité des services, étude sur l'extension de lignes de tramway, service de transport à la demande). M2A va investir dans la promotion de toutes les mobilités douces (expérimentation du covoiturage et des véhicules en libre-service). L'aménagement et l'entretien de pistes cyclables sécurisées sera une priorité pour promouvoir l'usage du vélo (participation à défi vélo, extension du réseau, forfaits mobilité durable, location de vélos électriques, création d'une cité du vélo et d'un réseau d'acteur vélos de m2A).

Au niveau du transport international et transfrontalier, m2A souhaite accompagner le **développement des ports** de Mulhouse-Rhin et favoriser le **tourisme fluvestre**.

C'est dans cet esprit d'ouverture que m2A contribuera à la réalisation du raccordement ferroviaire de l'Euroairport.

AXE 2

Un territoire d'accueil dynamique

m2A est un territoire propice au développement économique et à l'emploi comme en témoignent les grands projets portés sur le territoire : Industrie 4.0, green business, Cetim Grand Est. Les relocalisations d'entreprises, le déploiement de l'économie circulaire, sociale et solidaire forment les piliers de la stratégie et de la vision économiques de m2A.

m2A souhaite animer les réseaux existants et renforcer les relations avec les entreprises en mettant l'accent sur les **filières d'avenir** que sont la logistique, la pharma-santé, la chimie-matériaux, l'agroalimentaire, le numérique, les énergies (hydrogène).

À travers ses actions, m2A a pour objectif de développer l'entrepreneuriat, la création d'entreprises et de densifier le tissu économique.

Voir annexe 2 : la stratégie Blue Industrie.



m2A souhaite investir dans l'emploi et l'aide au recrutement à travers les forums pour l'emploi, la transmission des savoirs et les liens directs qu'elle crée avec les entreprises. m2A souhaite investir dans la formation et l'apprentissage à travers la journée des carrières et des formations, la maison de l'industrie et l'orientoscope. m2A agit pour l'insertion en tant que partenaire de l'école de la 2^e chance, de Sémaphore (**lieu de ressources** répondant aux besoins d'information et d'accompagnement des habitants), de l'école des talents cachés « Ligne numérique », proposée par E-nov Campus, à Mulhouse et des associations d'insertion.

m2A a l'ambition de développer la recherche appliquée et l'enseignement supérieur à travers ses relations avec l'Université de Haute-Alsace de Mulhouse et la promotion des formations innovantes dirigées vers les métiers d'avenir. m2A soutient les filières innovantes et renforce les relations entre entreprises et laboratoires. Le campus étudiant de Mulhouse doit devenir plus attractif en termes de vie étudiante (logement, activités), de restauration et de bourses.

Voir annexe 3 : enseignement supérieur, un partenariat avec l'UHA inscrit dans la durée.

Pour développer le territoire, m2A réalise des investissements stratégiques avec un fort impact en termes de commande publique : échangeur de la Mertzau, extension du parc des expositions, Technocentre, Horizon Afrique, plateforme douanière d'Ottmarsheim, raccordement ferroviaire de l'EuroAirport. m2A investit pour l'avenir à travers son soutien financier à de grands projets comme le quartier DMC, le quartier Fonderie et en développant des zones d'activités stratégiques à fort potentiel foncier (triangle PSA, SYMA, Marie-Louise).

La promotion du territoire, de la culture et du tourisme reste un objectif majeur pour m2A qui contribue à l'accueil dynamique : existence d'un pôle des musées techniques du territoire, projet de réaménagement de la Cité de l'Automobile - Collection Schlumpf.

Voir annexe 4 : le rayonnement des musées et sites touristiques.



L'offre d'hébergement (camping et auberge de jeunesse, relations avec les hôteliers) sera améliorée.

La création d'une agence d'attractivité permettra de promouvoir l'action de l'office du tourisme et des congrès, de valoriser les grands événements sur tout le territoire et de définir une marque territoriale.

L'agence d'attractivité qui repose sur un partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie aura également pour mission d'accueillir de nouvelles entreprises sur le territoire. Elle aura un rôle moteur pour accueillir les nouveaux talents, attirer des tournages de films et de séries au sein de l'agglomération. m2A va renforcer l'attractivité des parcs touristiques du territoire : écomusée, parc zoologique et botanique, Parc du Petit Prince.

Le parc des expositions, véritable atout et vitrine des activités de m2A, va développer les salons novateurs et le tourisme d'affaires, de même que le Centre de Conférences de la SIM en cours d'achèvement.



AXE 3

Un territoire solidaire au service de tous ses habitants.

m2A promeut le sport pour tous, à travers notamment le déploiement des dispositifs « aisance aquatique » et « savoir nager », la mise en œuvre d'un plan piscines prévoyant la restauration et la création de bassins pour tendre à l'équilibre de l'offre sur le territoire. Priorité sera donnée à la bonne gestion et à l'amélioration de tous les équipements sportifs pour favoriser l'accès au sport pour toute la population.



Le sport de haut-niveau, vecteur d'image, sera également développé à travers les actions du centre sportif régional Alsace et du Mulhouse Olympic Natation. La labellisation de m2A et des communes en tant que centre de préparation aux Jeux Olympiques de Paris 2024 participera à cette valorisation du sport de haut-niveau et du territoire, tout comme le soutien de l'équipe féminine de volley (mise à disposition du Palais des Sports), et à l'équipe de hockey des Scorpions (Patinoire).

A destination de l'enfance et de la petite-enfance, m2A va poursuivre le développement d'activités artistiques, sportives, éco-citoyennes et pédagogiques. Les capacités d'accueil des structures périscolaires vont être augmentées et les structures intégreront au quotidien le programme le « bien manger » en favorisant les produits sains et locaux au sein des services de restauration.



L'Aventure Citoyenne **réalisée en partenariat avec de nombreux acteurs** (Justice, police nationale, gendarmerie nationale, police municipale, SIS, avocats, Maisons de justice et du droit de Mulhouse et Colmar, ligue de l'enseignement, Centre d'initiation à la nature et à l'environnement, Agence locale de maîtrise de l'énergie, Syndicat intercommunal à vocation multiple, Kalivie, Les petits débrouillards, Sahel vert, Artisans du monde) va accompagner chaque année, **plus de 600 enfants de CE2 au CM2** dans un apprentissage de la citoyenneté, dans le cadre de l'école.



Les services à la population comme le bibliobus seront renforcés pour que la culture soit diffusée à tout le territoire. À travers la **carte « Pass'Temps »** mais aussi les aides au maintien à domicile des seniors, m2A va accompagner les seniors et les aider à rompre l'isolement.

Une politique territoriale de santé sera déployée, voir annexe 5.

L'insertion des personnes handicapées et l'accessibilité des établissements publics est une autre priorité de m2A.

En matière de cohésion sociale, m2A va continuer à s'impliquer dans la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (STSPD). Le suivi de ce plan triennal a pour objectif d'agir en amont et de diminuer les faits de délinquance observés sur le territoire. Il définit les objectifs de travail du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance. m2A va agir en matière de prévention (addictions, sécurité routière) et poursuivre son partenariat avec la maison de la justice et du droit. Des actions pour promouvoir l'égalité entre femmes et hommes seront menées.

L'implication citoyenne va être renforcée à travers la généralisation des journées citoyennes sur le territoire, la saisine du **conseil de développement** (saisine citoyenne) mais aussi la mise en place d'un conseil participatif sur le climat.



La solidarité envers les habitants se traduit à travers les actions de m2A visant à un habitat de qualité pour tous : programme local de l'habitat, ANRU, aides à la pierre, rénovation des copropriétés, lutte contre l'habitat indigne, réhabilitation de l'habitat ancien, le développement de l'habitat social et la rénovation des aires de gens du voyage.

AXE 4

Un territoire d'équilibre et de coopération.

m2A est aussi un territoire d'équilibre de coopération et de soutien aux communes. Elle joue un rôle permanent d'appui aux communes (assistance technique, gestion des fonds de concours, recherche de subventions). La mutualisation et la collaboration entre m2A et les communes sont privilégiées à travers les services communs (management du risque numérique) et l'engagement de la direction du développement intercommunal qui sera chargée notamment de superviser le projet de numérisation des services rendus à la population, d'harmonisation et de simplification d'accès.

La plateforme e-services offrira un bouquet de services en ligne (inscription scolaire, urbanisme, carte senior, etc) pour promouvoir l'attractivité du territoire et la qualité du service rendu à l'utilisateur. Le déploiement de la fibre et de la couverture mobile sera finalisé sur tout le territoire.

Pour encourager les projets environnementaux des communes, un fonds de soutien sera dédié aux initiatives émergentes.

m2A a su fédérer. Elle a été à l'initiative des rencontres trimestrielles entre tous les présidents d'EPCI du Haut-Rhin. En mars 2019, m2A a signé avec 10 autres EPCI, le contrat « Territoire d'Industrie Sud Alsace », programme qui s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. Cette initiative vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention relevant aussi bien de l'État et de ses opérateurs, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ou des entreprises, au service de l'industrie et de leur territoire.



m2A est un territoire affirmé en Sud Alsace et en Europe. Elle appartient au pôle métropolitain, qui regroupe plus de la moitié de la population alsacienne (Eurométropole de Strasbourg, Colmar Agglomération, Communauté d'agglomération de Haguenau, Saint-Louis Agglomération et Mulhouse Alsace Agglomération).

Son empreinte territoriale est reconnue et les partenariats avec la collectivité européenne d'Alsace (CeA) sont importants. m2A a ainsi adhéré en avril 2021 à la Société d'économie mixte Novarhena, impulsée par la CEA et chargée du suivi du projet de territoire de Fessenheim. m2A est membre du comité de pilotage Post-Fessenheim.

Le développement des coopérations transfrontalières est encouragé dans tous les domaines : économie (relations avec les chambres de commerces allemandes et suisses), recherche (campus européen EUCOR), culture (Landesgartenschau). m2A favorise les partenariats transfrontaliers autour des dynamiques de transports ferroviaires, fluviaux, aéroportuaires et la promotion des mobilités douces.



Le projet de la maison du Territoire, implantée à Sausheim, qui regroupera en un même lieu, accessible aux mobilités décarbonées, les acteurs économiques du territoire (CCI, Chambre des métiers, Fédération du bâtiment, chambre d'agriculture, CPME, B+T Group, etc) et les acteurs institutionnels (CeA, m2A, Grand E-nov Plus, Adira, etc) illustre l'ambition de m2A et son rôle fédérateur sur le territoire.

Projet de territoire de la ville-centre



Ville de Mulhouse : un cœur d'agglomération, catalyseur d'attractivité

En qualité de ville centre, la ville de Mulhouse occupe une place particulière au sein de l'agglomération. En effet, avec ses 112 000 habitants, plus de 40 % de la population de m2A vit à Mulhouse.



Elle regroupe sur son ban communal les principales fonctions métropolitaines de l'agglomération.

Outre la présence des grandes administrations publiques, elle accueille sur son ban communal, les principaux sites d'envergure métropolitaine (le Groupe Hos-

pitalier de la Région de Mulhouse et Sud Alsace, plusieurs cliniques et équipements de santé, le parc des expositions, l'université de Haute Alsace et différentes écoles de formation supérieure, le parc zoologique et botanique, les musées techniques à rayonnement international, les équipements structurants culturels, sportifs et de loisirs ...) ou encore les projets économiques phares de l'agglomération notamment sur le quartier de la Gare, de la Fonderie ou encore de DMC.

En termes d'emploi, la Ville de Mulhouse concentre 51 % des emplois de l'agglomération et 60 % des emplois tertiaires.

En outre, elle polarise les principaux enjeux en matière de renouvellement urbain et d'habitat. Par ailleurs, d'importants équipements en matière d'énergie renouvelable (réseaux de chaleur de l'illberg) sont implantés sur la Ville. Elle joue par ailleurs, un rôle prépondérant, à l'échelle du territoire, sur la préservation et la distribution de la ressource en eau.

Enfin, l'image et l'attractivité de l'agglomération sont indissociables de celles de la ville centre.

Parallèlement, la ville de Mulhouse est confrontée à des défis spécifiques, fruit de son histoire : une population jeune (28 % à moins de 20 ans), cosmopolite (138 nationalités), des enjeux sociaux prégnants (46 % de la population vit en quartier prioritaire, 89 % des écoles sont classées en Réseau d'Éducation Prioritaire quand la moyenne académique est de 5,8 %, un revenu médian inférieur de plus de 20 % par rapport à celui de m2A). Ces quelques éléments rappelés ci-dessus mettent en évidence que l'avenir de l'agglomération et de la ville de Mulhouse sont intimement liés et que leurs politiques publiques respectives sont complémentaires et participent conjointement au même objectif de servir au mieux les habitants et préparer le territoire de demain.

Faire de Mulhouse la Ville du Quart d'heure, une ville apaisée, durable et du bien-être au service de l'ensemble de l'agglomération

Faire de Mulhouse, la ville du ¼ heure est l'ambition qui structure désormais l'action municipale pour la décennie engagée.



La ville du quart d'heure est un concept qui vise à rendre les villes durables, via un nouveau rapport au temps et à la proximité. Elle vise à permettre aux habitants d'accéder dans un temps raisonnable aux différents services essentiels, aux apprentissages, aux loisirs, aux espaces verts ...

La ville du quart d'heure sera décarbonée, répondant ainsi aux défis climatiques, car tournée notamment autour des modes de déplacements doux. Elle offrira une meilleure qualité de vie et permettra plus de bien-être et de convivialité grâce à des aménagements urbains de haute qualité environnementale.

Ainsi, la ville du quart d'heure impose de concevoir la ville autrement. Il s'agit avant tout de construire la ville de demain : une ville résiliente, apaisée, durable, polyvalente et du bien-être, intégrant les enjeux climatiques et de préservation des ressources et faisant la part belle à la nature en ville, désormais considérée comme une véritable colonne vertébrale d'aménagement et non plus comme une simple politique d'agrément.

Ce concept exige de rechercher un juste équilibre entre les nécessaires fonctionnalités d'une ville et l'art de vivre de la cité. En ce sens, Mulhouse portée par cette ambition s'inscrit parfaitement dans les objectifs d'une relance durable.

5 priorités d'action

Pour concrétiser cette ambition et s'appuyant sur un programme pluri annuel d'investissement d'ores et déjà adopté de plus de 274 millions d'euros sur le mandat, la ville de Mulhouse a défini **cinq priorités d'action** :

- **Protéger chacun et être attentif à tous** : il s'agira avant tout d'assurer la sécurité des biens et des personnes avec notamment la modernisation et le développement de la vidéo protection, l'optimisation de l'éclairage public, de donner la priorité à l'éducation avec un plan écoles d'ampleur, et de soutenir les mulhousiens les plus fragiles.



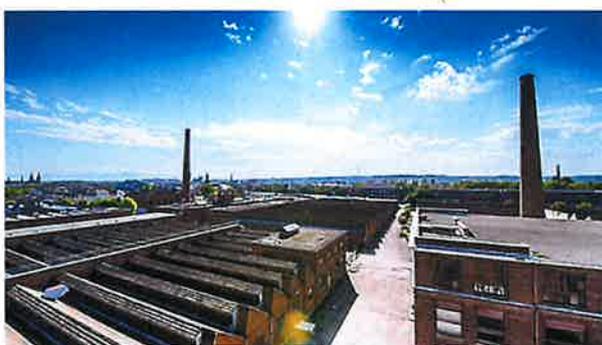
- **Construire une ville attractive, toujours plus belle et agréable à vivre** : pour cela, la poursuite du programme de renouvellement urbain et le renforcement d'une ville nature sobre en énergie en constitueront les deux axes majeurs.

- **Favoriser la création d'emplois** : la ville de Mulhouse s'attachera à soutenir le dynamisme entrepreneurial et l'innovation, à accompagner le commerce mulhousien, à participer à la reconversion des friches et notamment du quartier de la Fonderie et de DMC pour en faire de véritables quartiers d'avenir multi fonctionnels.
- **Renforcer les mobilités douces en cœur d'agglomération** : les aménagements des espaces publics prévus dans ce mandat donneront la priorité à l'usage de la marche pied, du vélo et des transports en commun. Apaiser la ville sera le principal marqueur de l'action municipale de ce mandat sur l'espace public.
- **Contribuer à l'épanouissement et au bien-être de chaque mulhousien et au rayonnement du territoire** : la ville de Mulhouse, en s'appuyant sur ses équipements publics et en lien avec les différents partenaires, s'attachera à favoriser les loisirs et le rayonnement culturel, à soutenir la vie associative et développer le sport et la prévention « santé ».

6 grands projets transversaux

Ces 5 priorités d'action s'organisent notamment autour de **6 grands projets transversaux** qui marquent la volonté de consolider une approche globale, multidimensionnelle, et fédératrice :

- **Habitat et renouvellement urbain** : le renouvellement sera ciblé sur trois quartiers prioritaires : le péricentre avec notamment les quartiers Briand et le secteur Fonderie, les Coteaux et Drouot.



Une attention particulière sera donnée au traitement des copropriétés privées dégradées (Coteaux inscrites sur la liste nationale du plan initiative copropriétés, copropriétés de la liste régionale), à l'habitat dégradé en secteur diffus, aux anciennes friches qui deviennent des quartiers d'avenir (Fonderie, DMC...) et à la tour de l'Europe.

- **Mulhouse Diagonales et la nature en ville** : avec une volonté forte d'accélérer sa transition écologique et d'améliorer la qualité de vie de ses habitants, Mulhouse s'engage dans une politique ambitieuse de nature en ville, de création d'îlots de fraîcheurs et de cours d'école résilientes. Le végétal devient la colonne vertébrale du projet urbain. Dans ce cadre, le projet Mulhouse Diagonales, vise à redessiner la ville en donnant toute sa place à l'eau et au patrimoine naturel.





• **Mulhouse Grand centre et attractivité :** au travers de ce projet, l'objectif est de conforter le centre-ville de Mulhouse, premier pôle d'attractivité de l'agglomération. Une action conjointe sera menée à la fois pour renforcer l'attractivité commerciale, développer le plateau piétonnier du centre-ville, repenser son accessibilité et le stationnement et enfin renforcer l'offre de logement moyen et haut de gamme.

• **Mobilités douces et art de vivre :** concrétisant la notion de ville apaisée et conviviale, ce projet vise à transformer la ville en rationalisant la place de la voiture, pour offrir davantage d'espaces au végétal, aux modes actifs de déplacement, aux transports en commun, et aux usages récréatifs et conviviaux. Outre le fait de proposer des mobilités à vivre, connectant la plupart des quartiers au centre-ville et aux espaces naturels valorisés par le projet Mulhouse Diagonales, ce projet participe pleinement aux objectifs de transition écologique de la ville. Au total, plus de 5 kilomètres de linéaires de voiries structurantes sont concernés, permettant la plantation de 400 arbres.

• **Ville des intelligences :** dans la continuité des actions menées lors du précédent mandat, ce projet par nature transversale répond à une volonté politique de créer une nouvelle dynamique autour du numérique responsable et de l'innovation, véritable ADN de la ville de Mulhouse. Dans le cadre d'une stratégie globale et partagée, s'appuyant sur l'intelligence collective et les usages, le projet de la ville des intelligences s'attachera en premier lieu à lutter contre la fracture numérique, à améliorer la qualité de vie des mulhousiens grâce aux outils numériques, à réduire l'empreinte carbone, à donner à notre jeunesse la capacité d'accéder aux métiers de demain et à renforcer la capacité d'innovation des acteurs du territoire pour faire de Mulhouse un laboratoire d'innovation et d'expérimentation, grandeur nature.



• **Ville participative :** amener les mulhousiens à être acteurs de la construction de la ville de demain et les engager dans une démarche de transformation collective et individuelle pour tendre vers une ville toujours plus conviviale et plus solidaire et ainsi « faire Cité », telles sont les ambitions majeures de ce projet. Avec l'agence de la participation citoyenne comme outil principal et forte de son expérience acquise en matière de démocratie participative, la ville de Mulhouse mènera des concertations adaptées sur l'ensemble des grands projets. Plus globalement, il s'agit, avec et pour les habitants, de construire la ville de demain, d'encourager l'engagement donnant/donnant pour tendre vers une ville plus solidaire et apprenante et d'accompagner les initiatives en faveur d'une ville plus durable.





La stratégie de la ville centre de Mulhouse et celle de m2A partagent des enjeux communs articulés autour de :

- L'attractivité et le rayonnement du territoire ;
- La transition écologique, la reconquête de la nature et de la biodiversité ;
- L'innovation, ADN du territoire ;
- Le renouvellement urbain et l'habitat ;
- La reconversion de friches industrielles, quartiers d'avenir ;
- Le développement **des mobilités douces.**

Ainsi, l'articulation entre les politiques communautaires et les politiques de la ville centre s'avère indispensable, et cela au profit de l'ensemble du territoire.

• Vivier de projets et projets prioritaires pour le territoire à court et plus long terme (voir détail des tableaux en annexes). Voir tableaux en annexes 6 (structurants m2A), 7 (structurants Ville de Mulhouse) et 8 (des Communes).

La signature du PTRTE par l'État, la Région et la CeA ne vaut pas soutien financier ou appui systématique en ingénierie pour les projets qui y sont listés. Ces derniers demeurent soumis aux procédures particulières et aux critères d'éligibilités propres à chacun des dispositifs, appréciés à la date du dépôt de la demande.

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) a attribué une subvention de 20 000 € à m2A pour accompagner la Communauté d'agglomération dans l'animation de ses travaux contribuant à l'élaboration de son projet de territoire.

Cette partie 2) « portée et contenu du pacte » (intégration des contrats, construction/actualisation de la stratégie et choix des projets prioritaires) est nécessairement évolutive. Les projets sont incrémentés au fur et à mesure et le contenu du Pacte fera l'objet d'une actualisation annuelle. Ces modifications, issues de l'enrichissement de la stratégie et de l'émergence de nouveaux projets ou partenariats, seront validées par la gouvernance (cf. §3 ci-dessous) et intégrées « au fil de l'eau » dans le Pacte **sans procédure d'avenant.**

3.

Processus de choix et de financement des projets

1. Le territoire identifie le **vivier de projets** qu'il estime structurants, décisifs, important pour l'avenir de son développement à court et plus long terme : les projets qu'il veut voir figurer dans son PTRTE.
2. Les parties prenantes du Pacte définissent ensemble le **caractère prioritaire des projets** (au regard de la stratégie du territoire et des financements disponibles).
3. Les parties prenantes s'engagent à **faire avancer les projets retenus comme prioritaires** soit au titre de la relance pour les projets prêts à démarrer, soit au titre d'autres politiques (ingénierie/investissement, droits communs, sur-mesure, privé...) pour les projets à faire mûrir. Ce travail de priorisation sera actualisé chaque année. Le PTRTE est bien évolutif.

ZOOM SUR LA RELANCE : les projets identifiés pour la relance, c'est-à-dire pour les projets prêts à démarrer (réalisé en 2021 ou début 2022), feront l'objet d'un examen conjoint par l'État, la Région et la CeA au sein d'un comité départemental ad hoc, voire Régional (si mobilisation de fonds européens). Les projets retenus pourront être financés avant la signature du PTRTE et seront constitutifs des projets prioritaires de ce PTRTE.



Les engagements des partenaires

- **Les engagements communs à tous les signataires sur la période 2021-2026**
 - Poursuivre la convergence des contrats et de simplification des gouvernances.
 - Animer le vivier de projets identifiés dans le Pacte et concrétiser les projets prioritaires.
- **Les engagements du territoire :**
 - Identifier un référent technique.
 - Associer les forces vives du territoire et mettre en place une gouvernance.
 - Élaborer, suivre, enrichir et actualiser (annuellement) sa stratégie et ses projets.
- **Les engagements de la Région :**
 - Accompagner la démarche en proximité grâce à la Maison de Région qui travaille en tandem avec un service contractualisation centralisé.
 - Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes, notamment dans l'élaboration du bilan écologique, dans l'inventaire des projets, ou encore la synthèse d'éléments de stratégie de contrat préexistants signés par la Région.
 - Proposer des outils d'aide à la consolidation de la stratégie et à la priorisation des projets.
 - Faire avancer les projets prioritaires en leur apportant des solutions (classiques et/ou innovantes), notamment de financement en mobilisant l'ensemble des dispositifs de la Région et le fond territorial d'accompagnement des territoires.
- **Les engagements de l'État :**
 - Accompagner la démarche par une mobilisation de l'ANCT, des services déconcentrés et des opérateurs de l'État.
 - Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes.
 - Contribuer à l'identification et à la priorisation des contrats pouvant intégrer les PTRTE.
- **Les engagements de la Collectivité européenne d'Alsace :**
 - Accompagner les porteurs de projet en mobilisant le réseau d'ingénierie Alsace, les services de la CeA et en particulier les délégations territoriales.
 - Contribuer à l'enrichissement des projets d'attractivité dans le cadre d'un travail partenarial de co-construction.

LES CONTACTS TECHNIQUES DU PTRTE

TERRITOIRE	RÉGION GRAND EST	ÉTAT	COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE D'ALSACE
<p>DIERSTEIN Sophie Directrice du développement intercommunal Mulhouse Alsace Agglomération T : 03 89 32 58 35 / 07 88 30 12 17 sophie.dierstein@mulhouse-alsace.fr</p>	<p>OULEVEY Pascal Chef du service Développement territorial - Suppléant du Directeur / Maison de la Région de Mulhouse T : 03 89 36 90 25 / 06 81 83 58 41 pascal.oulevey@grandest.fr</p>	<p>BERTHOLD Gilles Secrétaire général Sous-préfecture de Mulhouse T : 03 89 33 45 22 gilles.berthold@haut-rhin.gouv.fr</p>	<p>REHEISSER Martial Délégué de la Direction générale / Territoire Agglomération de Mulhouse T : 06 30 52 37 63 martial.reheisser@alsace.eu</p>
<p>SPICACCI Carino Directeur délégué auprès du directeur général des services Ville de Mulhouse T : 03 69 77 67 43 / 06 15 77 74 22 carino.spicacci@mulhouse-alsace.fr</p>	<p>PICARD-LEMONNE Anne Chargée de mission contractualisation / Direction de la Cohésion des Territoires T : 03 89 36 29 97 anne.picard-lemonne@grandest.fr</p>	<p>BOUGEROL Thomas Chef de la mission d'appui à la direction et de l'expertise juridique Direction départementale des Territoires T : 03 89 24 84 76 / 07 84 11 02 29 thomas.bougerol@haut-rhin.gouv.fr</p>	<p>Marie MURER Chargée de mission auprès du Délégué de la Direction Générale du Territoire de l'Agglomération de Mulhouse T : 03 69 49 34 61 / 06 31 20 56 89 marie.murer@alsace.eu</p>
		<p>Emma HENRICH Adjointe au Chef de Service de Coordination des Politiques Publique et de l'Appui au Territoire Préfecture du Haut-Rhin T : 03 89 29 21 95 / 06 85 36 21 37 emma.henrich@haut-rhin.gouv.fr</p>	

5.

Gouvernance du pacte à l'échelle locale et supra

Comité de Pacte intégrateur

Il est le lieu de définition, d'évaluation et d'actualisation de la stratégie du territoire. Il assure l'examen, le suivi et l'évaluation des projets. Il définit l'expression des besoins d'accompagnement en ingénierie.

Composition du comité de pacte

État : Préfet du Haut-Rhin ou son représentant

Région : Vice-Président et/ou le Directeur de la Maison de la Région de Mulhouse ou son représentant

Collectivité Européenne d'Alsace : Vice-Président de Territoire et/ou le Conseiller d'Alsace du territoire de contrat. Le Délégué de la Direction Générale du territoire sera également présent.

EPCI : Président/DGS/DGA de Mulhouse Alsace Agglomération ou son représentant

Autres (le cas échéant) : opérateurs, force vive du territoire, financeurs...

Un comité technique des financeurs a vocation à se réunir à raison d'au moins une fois par trimestre visant à établir une revue et un point d'avancement des projets.

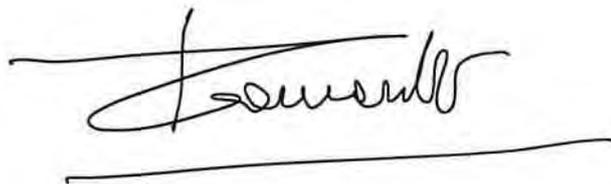
Le suivi des projets fera l'objet d'un tableau de bord actualisé faisant figurer les cofinancements attribués, en demande ou à demander ainsi que toute remarque afférente à leur mise en œuvre.

SIGNATAIRES DU PACTE

En présence de

Jacqueline GOURAULT

Ministre de la Cohésion des territoires
et des Relations avec les collectivités territoriales



État

Louis LAUGIER
Préfet du Haut-Rhin



Région
Grand Est

Jean ROTTNER
Président



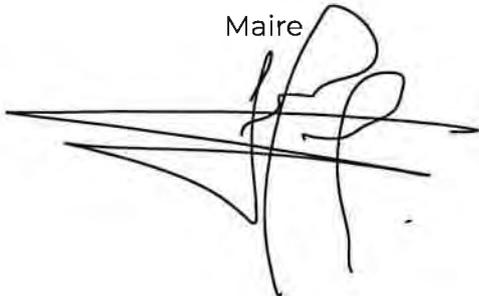
Communauté européenne
d'Alsace

Frédéric BIERRY
Président



**Mulhouse Alsace Agglomération
Berrwiller**

Fabian JORDAN
Président
Maire



Mulhouse

Michèle LUTZ
Maire



Baldersheim

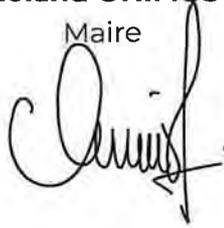
Pierre LOGEL
Maire



Bollwiller

Bantzenheim

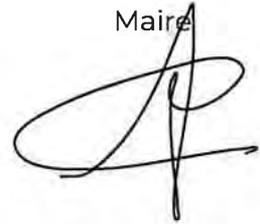
Roland ONIMUS
Maire



Bruebach

Battenheim

Maurice GUTH
Maire



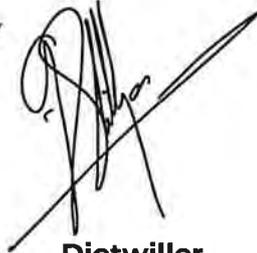
Brunstatt-Didenheim

Jean-Paul JULIEN
Maire



Chalampé

Gilles SCHILLINGER
Maire



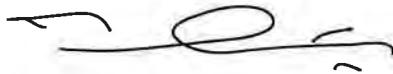
Dietwiller

Antoine VIOLA
Maire



Eschentzwiller

Jean-Maurice HATTENBERGER
1^{er} Adjoint



Feldkirch

Christian FRANTZ
Maire



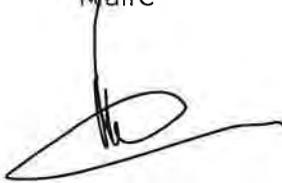
Flaxlanden

Gilbert IFFRIG
Maire



Galfingue

Pierre SALZE
Maire



Habsheim

Francine AGUDO-PEREZ
Maire



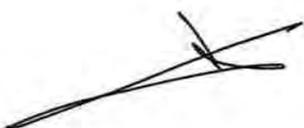
Heimsbrunn

Christophe BITSCHENE
Maire



Hombourg

Gilbert FUCHS
Maire



Jean-Paul MOR
Maire



Thierry ENGASSER
Maire



Illzach

Jean-Luc SCHILDKNECHT

Maire



Kingersheim

Laurent RICHE

Maire



Lutterbach

Rémy NEUMANN

Maire



Morschwiller-le-Bas

Josiane MEHLEN

Maire



Niffer

Véronique MEYER

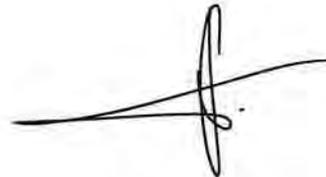
Maire



Ottmarsheim

Jean-Marie BEHE

Maire



Petit-Landau

Carole TALLEUX

Maire



Pfastatt

Francis HILMEYER

Maire



Pulversheim

Christophe TORANELLI

Maire



Reiningue

Alain LECONTE

Maire



Richwiller

Vincent HAGENBACH

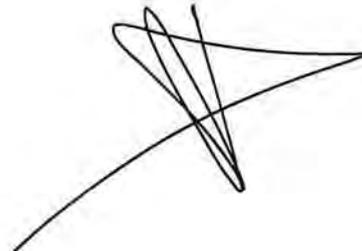
Maire



Riedisheim

Loïc RICHARD

Maire



Rixheim

Rachel BAECHTEL

Maire



Ruelisheim

Francis DUSSOURD

Maire



Sausheim

Guy OMEYER

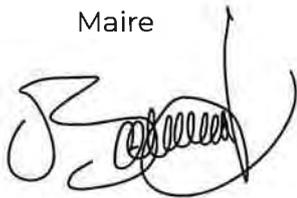
Maire



Staffelfelden

Thierry BELLONI

Maire



Wittelsheim

Steinbrunn-le-Bas

Daniel HASSLER

Maire



Wittenheim

Ungersheim

Jean-Claude MENSCH

Maire



Zillisheim

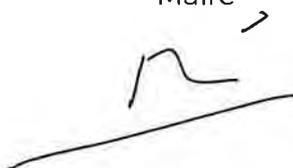
Yves GOEPFERT

Maire



Antoine HOMÉ

Maire



Zimmersheim

Philippe STURCHLER

Maire





the 1990s, the number of people with a mental health problem has increased in the UK (Mental Health Act 1983, 1990).

There is a growing awareness of the need to improve the lives of people with mental health problems. The Department of Health (1999) has set out a strategy for mental health care in the UK, which includes a commitment to improve the lives of people with mental health problems.

The Department of Health (1999) has set out a strategy for mental health care in the UK, which includes a commitment to improve the lives of people with mental health problems. The strategy is based on the following principles:

1. To improve the lives of people with mental health problems.

2. To ensure that people with mental health problems are treated with respect and dignity.

3. To ensure that people with mental health problems are given the opportunity to participate in decisions about their care.

4. To ensure that people with mental health problems are given the opportunity to live in the community.

5. To ensure that people with mental health problems are given the opportunity to work and contribute to society.

6. To ensure that people with mental health problems are given the opportunity to live in the community.

7. To ensure that people with mental health problems are given the opportunity to work and contribute to society.

8. To ensure that people with mental health problems are given the opportunity to live in the community.

9. To ensure that people with mental health problems are given the opportunity to work and contribute to society.

10. To ensure that people with mental health problems are given the opportunity to live in the community.

PACTE TERRITORIAL DE RELANCE
ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Mulhouse Alsace Agglomération



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

**PACTE TERRITORIAL DE RELANCE
ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

PTRTE

Mulhouse Alsace Agglomération

MULHOUSE-ALSACE.FR